

Les ateliers de l'éthique

The Ethics Forum

VOLUME 6 NUMÉRO 1
Printemps/Spring 2011

LA REVUE DU CREUM



CENTRE DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNE REVUE MULTI-
DISCIPLINAIRE SUR LES
ENJEUX NORMATIFS DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET
DES PRATIQUES SOCIALES.

2

VOLUME 6 NUMÉRO 1
PRINTEMPS/SPRING 2011

A MULTIDISCIPLINARY
JOURNAL ON THE
NORMATIVE CHALLENGES
OF PUBLIC POLICIES
AND SOCIAL PRACTICES.

COMITÉ ÉDITORIAL/EDITORIAL COMMITTEE

Rédacteur en chef/Editor: Daniel Marc Weinstock, CRÉUM

Coordonnateur de rédaction/Administrative Editor: Martin Blanchard, CRÉUM (martin.blanchard@umontreal.ca)

COMITÉ EXÉCUTIF DE RÉDACTEURS / EXECUTIVE EDITORS

Éthique fondamentale : Christine Tappolet, CRÉUM

Éthique et politique : Daniel Marc Weinstock, CRÉUM

Éthique et santé : Bryn Williams-Jones, CRÉUM

Éthique et économie : Peter Dietsch, CRÉUM

COMITÉ D'EXPERTS / BOARD OF REFEREES:

Charles Blattberg, CRÉUM

Rabah Bousbaci, CRÉUM

Ryoa Chung, CRÉUM

Francis Dupuis-Déri, Université du Québec à Montréal

Geneviève Fuji Johnson, Université Simon Fraser

Axel Gosseries, Université de Louvain-la-Neuve

Béatrice Godard, CRÉUM

Joseph Heath, Université de Toronto

Julie Lavigne, Université du Québec à Montréal

Bruce Maxwell, UQTR

Robert Leckey, Université McGill

Christian Nadeau, CRÉUM

Wayne Norman, Université Duke

Ruwen Ogien, CNRS

Hervé Pourtois, UCL Louvain

Bernard Reber, CNRS

Jurgen De Wispelaere, U. Autonoma de Madrid

NOTE AUX AUTEURS

Un article doit compter de 10 à 20 pages environ, simple interligne (Times New Roman 12). Les notes doivent être placées en fin de texte. L'article doit inclure un résumé d'au plus 200 mots en français et en anglais. Les articles seront évalués de manière anonyme par deux pairs du comité éditorial.

Les consignes aux auteurs se retrouvent sur le site de la revue (www.creum.umontreal.ca/ateliers). Tout article ne s'y conformant pas sera automatiquement refusé.

GUIDELINES FOR AUTHORS

Papers should be between 10 and 20 pages, single spaced (Times New Roman 12). Notes should be placed at the end of the text. An abstract in English and French of no more than 200 words must be inserted at the beginning of the text. Articles are anonymously peer-reviewed by members of the editorial committee.

Instructions to authors are available on the journal website (www.creum.umontreal.ca/ateliers). Papers not following these will be automatically rejected.



Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer les textes de cette revue au public selon les conditions suivantes :

- Vous devez citer le nom de l'auteur et de la revue
- Vous ne pouvez pas utiliser les textes à des fins commerciales
- Vous ne pouvez pas modifier, transformer ou adapter les textes

Pour tous les détails, veuillez vous référer à l'adresse suivante :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/legalcode>

You are free to copy and distribute all texts of this journal under the following conditions:

- You must cite the author of the text and the name of the journal
- You may not use this work for commercial purposes
- You may not alter, transform, or build upon this work

For all details please refer to the following address:
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/legalcode>

TABLE DES MATIÈRES

}

VOLUME 6 NUMÉRO 1
PRINTEMPS/SPRING 2011

TABLE OF CONTENTS

4-15 PROPRIÉTÉ DE SOI ET INDIFFÉRENCE MORALE DU RAPPORT À SOI.....Nathalie Maillard Romagnoli

DOSSIER : PHILOSOPHIE ET THÉORIES DE L'ÉDUCATION

16-17 INTRODUCTIONBruce Maxwell, Éloïse Côté

18-29 TROIS MODÈLES « ÉDUCATIFS » : DROIT, POTENTIALITÉ ET CAPITAL HUMAIN.....Ingrid Robeyns

30-42 PENSER LA QUESTION DES RAPPORTS AUX SAVOIRS EN ÉDUCATION : CLARIFICATION ET
BESOIN DE RECHERCHES CONCEPTUELLES.....Mathieu Gagnon

43-62 SAVOIRS DISCIPLINAIRES SCOLAIRES ET SAVOIRS DE SENS COMMUN OU POURQUOI DES
« IDÉES VRAIES » NE PRENNENT PAS, TANDIS QUE DES « IDÉES FAUSSES » ONT
LA VIE DUREDavid Lefrançois, Marc-André Éthier, Stéphanie Demers

63-77 THÉORIES À PROCESSUS DUAUX ET THÉORIES DE L'ÉDUCATION : LE CAS DE L'ENSEIGNEMENT
DE LA PENSÉE CRITIQUE ET DE LA LOGIQUE.....Guillaume Beaulac, Serge Robert

78-84 (RE)INSERTING THE SUBJECTIVE "I": GLOBALIZATION, NEO-LIBERALISM & STUDENT AGENCY
IN POST-SECONDARY EDUCATIONSarah DesRoches

16

VOLUME 6 NUMÉRO 1
PRINTEMPS/ÉTÉ 2011

INTRODUCTION PHILOSOPHIE ET THÉORIES DE L'ÉDUCATION

DOSSIER DIRIGÉ PAR

BRUCE MAXWELL
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

HÉLOÏSE CÔTÉ
UNIVERSITÉ LAVAL

Bien que le Québec soit pourvu d'un réseau de groupes et de centres de recherche en éducation comparable à celui de n'importe quel pays de l'OCDE, il est surprenant de constater qu'il n'en existe aucun qui s'inscrit dans le champ de la philosophie de l'éducation. Les contributions à ce dossier des *Ateliers de l'éthique*, qui ont d'abord pris la forme de communications dans le cadre d'un colloque qui s'est déroulé à l'université McGill en novembre 2009, sont le fruit d'une première tentative, à notre connaissance, de constituer une communauté de recherche sur la philosophie de l'éducation québécoise.

Il est à noter que l'absence d'un organisme québécois se consacrant exclusivement à l'étude de la philosophie de l'éducation comporte certains avantages : premièrement, l'isolement disciplinaire – ce à quoi la philosophie de l'éducation est parfois associée ailleurs dans le monde – est pratiquement impossible. En effet, en l'absence d'une infrastructure de recherche, les philosophes de l'éducation québécois doivent rendre des comptes à leurs collègues en philosophie ou dans d'autres domaines de l'éducation (didactiques, sociologie de l'éducation, théories de l'apprentissage et du développement, etc.), voire aux confrères et consoeurs de toutes ces disciplines à la fois. Cette perméabilité de la philosophie de l'éducation pourrait expliquer en partie pourquoi celle-ci exerce une certaine influence sur le discours public, comme on a pu le constater notamment lors de la conception du nouveau programme d'éthique et de culture religieuse.

Toutefois, le prix à payer pour ce contact *interdisciplinaire* obligé est l'isolement *intradisciplinaire* : un philosophe de l'éducation œuvrant dans une université québécoise se retrouve généralement coupé de ses collègues du même domaine. Par conséquent, il ne récolte aucun des bénéfices que lui apporterait un réseau de recherche, soit la possibilité d'avoir à intervalles réguliers des commentaires de la part de confrères et de consoeurs qui ont la même formation que lui, l'accès à une banque interuniversitaire de chargés de cours et d'assistants de recherche, etc. Le but du colloque tenu à McGill en 2009 et auquel les auteurs du présent dossier ont participé était justement de commencer à combler ce besoin de réseautage.

Comme le colloque s'est également donné le mandat de « faire le point sur la philosophie de l'éducation au Québec », il est pertinent de se demander si une approche proprement québécoise de la philosophie de l'éducation peut être repérée à travers les diverses contributions. Outre la traduction du texte d'Ingrid Robeyns, qui est publié pour la première fois en français, les articles du présent numéro sont tous des textes originaux produits par des chercheurs québécois établis ou en formation. Même si les cinq articles ne constituent qu'un échantillon réduit des communications présentées dans le cadre du colloque, ils démontrent que la philosophie de l'éducation québécoise ne se limite pas à une réflexion sur les finalités de l'éducation, la tâche qui échoit généralement à cette discipline. En écho à la conception mise de l'avant il y a trente ans par le grand philosophe de l'éducation et ex-professeur de l'Université de Montréal Olivier Reboul, on discerne dans l'ensemble des textes un apport original aux recherches en sciences de l'éducation qui se caractérise par la diversité de ses objets de recherche, ainsi que par le radicalisme et l'humanisme des positions théoriques. Tout comme leurs collègues québécois travaillant dans les autres branches des sciences humaines, les auteurs du présent dossier font preuve d'ouverture en puisant dans les corpus scientifiques aussi bien français qu'anglo-saxon. De plus, contrairement à leurs homologues français, aucun des auteurs québécois ne semble animé par l'obligation professionnelle de défendre sur la scène publique l'idéal d'autonomie en tant que principale finalité de l'éducation contemporaine ou de dénoncer les valeurs morales et intellectuelles prétendument véhiculées par un système éducatif dit « rationalisé » (la ruse, l'agressivité, la combativité et la compétitivité, la réussite à tout prix, etc.). La majeure partie de ces textes s'inscrivent dans les débats éducatifs actuels et invitent les lecteurs à réfléchir sur des problèmes concrets reliés aux pratiques ou aux expériences des enseignants.

17

Défini comme un rejet de la nostalgie, la réceptivité à l'égard du système éducatif du XXI^e siècle et l'esprit réformiste qui animent nos auteurs inciteraient à penser que la philosophie de l'éducation québécoise ressemble à la philosophie de l'éducation anglo-saxonne si ce n'était d'une différence importante. De fait, plusieurs philosophes de l'éducation anglo-saxons perçoivent leur champ de recherche comme une arme à double tranchant : d'une part, si on cherche à se conformer aux exigences de la tradition philosophique, on échoue par le fait même à rejoindre les enseignants; de l'autre, si on réussit à aborder une problématique d'une manière qui convient au milieu pratique, ce sont les philosophes qui sont déçus. À ce titre, la philosophie de l'éducation québécoise semble avoir trouvé une solution pour réconcilier ces deux impératifs, et ce, en combinant l'érudition de la tradition philosophique et le pragmatisme requis par les milieux éducatifs. C'est dire que l'exercice de faire le point sur la philosophie de l'éducation au Québec, d'abord dans le cadre d'un colloque puis dans le présent numéro des *Ateliers de l'éthique*, a permis de constater qu'au Québec, on semble avoir découvert des pistes pour muer les deux faces d'une même médaille en un continuum où la pratique nourrit la théorie et, inversement, où la théorie fournit les assises nécessaires à la pratique.